## Monsieur le député et conseiller municipal de Sète,

ce vendredi matin, de nombreux parents de l'école élémentaire Paul-Bert ont bloqué les portes d'entrée, empêchant les 250 élèves d'entrer dans l'école.

Pendant plus d'une demi-heure, ils les ont gardés dans la rue tout en expliquant aux parents accompagnant leurs enfants les raisons de ce coup de force... qui n'amuse ni les professeurs, ni les élèves, et pas davantage ses auteurs.

Hier soir, en effet, nous avons appris que la décharge de direction était réduite de 25 %. Certes cette décision a été prise lors du CDEN du 8 mars mais nous n'en avons été informés que lorsqu'une professeur de l'école a reçu un courrier l'informant de la suppression de son poste, qui devra donc être pris en charge, en partie, par le directeur de l'école.

Trop, c'est trop.

L'an dernier, **l'école Paul-Bert a été exclue du réseau d'éducation prioritaire** alors que ses indicateurs socio-économiques se sont dégradés.

A la prochaine rentrée, il a été décidé la suppression d'une classe alors que l'école accueille notamment douze enfants en Ulis, lesquels ne sont pas comptabilisés lorsqu'ils intègrent ponctuellement les classes "normales". L'école part ailleurs voit son effectif fluctuer régulièrement en cours d'année (+ 13 inscriptions, - 5 radiations l'an dernier) du fait de l'accueil et du départ d'élèves, dont les parents, souvent pour des raisons économiques (perte ou recherche d'emploi) sont obligés de déménager. Et voilà donc que nous allons également devoir fonctionner avec moins de moyens humains puisque le directeur ne sera plus aussi disponible pour assurer les relations entre l'école et des parents souvent éloignés, voire en rupture, avec l'éducation nationale.

Nous allons aussi perdre deux professeurs nouvellement nommées dans l'école, dont la jeunesse et l'enthousiasme vont manquer cruellement à cet établissement à l'équilibre fragile.

C'est désespérant. Parents d'élèves et professeurs voudraient comprendre pourquoi, petit à petit, c'est un véritable travail de sape qui est mené contre l'école Paul-Bert, en particulier, mais, nous en sommes bien conscients, contre l'école publique en général.

Tous les jours, les parents délégués et les professeurs cherchent à construire des projets, créer du lien, réconcilier les élèves avec l'école, car certains, déjà à cet âge, sont en souffrance et entretiennent des relations compliquées avec l'institution scolaire. Et d'un coup de calculette, par la grâce d'une décision prise dans les cabinets du rectorat ou du ministère, nos efforts sont réduits en poussière.

Ce matin, après le blocage, nous sommes allés rencontrer M. Cazanave, l'IEN de Sète. Nous lui avons rappelé les raisons de notre combat et demandé que le rectorat revienne sur toutes ces décisions (suppression de classe, perte de décharge...). Il a

indiqué qu'il transmettrait nos demandes...

Nous avons besoin de votre aide.

Il est urgent que le ministère revoit de manière plus fine, et en concertation avec les acteurs du terrain, les contours de la carte de l'éducation prioritaire. Il faut sanctuariser les écoles comme Paul-Bert sinon, chaque année, les parents se retrouveront dans la rue, bloqueront l'école, s'épuiseront en pétitions et rendezvous, pour sauver une fois une classe, une fois une décharge de direction...

Nous ne voulons pas de cela pour nos enfants. Et il en va même de l'avenir de l'école républicaine, qui, au vu de la situation actuelle nationale et internationale, exige que l'on lui donne le maximum de moyens.

En souhaitant que vous vous fassiez notre porte-parole auprès du ministère de l'Education nationale et dans l'attente d'un rendez-vous, que vous voudrez bien nous fixer, nous vous prions de croire, Monsieur le député, en notre détermination.

Les parents d'élèves délégués de Paul-Bert